

20^{ème} édition du Baromètre de la finance solidaire FAIR / La Croix

La finance solidaire continue sa forte progression et bat un nouveau record en 2021



Paris, le 7 juin 2022 – **La finance solidaire a connu, une fois encore, une croissance inédite en 2021. L'encours global a atteint les 24,5 milliards d'euros, soit une progression de 5,1 milliards d'euros (+26%). Il s'agit de la plus forte augmentation en valeur absolue. C'est ce que révèle, pour sa 20^{ème} édition, le Baromètre de la finance solidaire, publié dans le journal La Croix du 7 juin.**

Cette performance exceptionnelle résulte en partie de la bonne tenue des marchés financiers en 2021. Autre tendance notable : grâce au dynamisme des établissements financiers dans la promotion des produits solidaires, tous les types de produits ont réalisé une belle collecte, qu'ils soient destinés au grand public ou à des investisseurs professionnels, preuve de la capacité de la finance solidaire à s'adresser à tous les Français. Enfin, la loi PACTE aura permis le décollage de l'assurance vie solidaire avec l'obligation de proposer une UC solidaire dans les contrats d'assurance vie.

« 2021 a été une nouvelle année record pour la finance solidaire. Elle a bénéficié des marchés haussiers et de mesures positives de la loi Pacte, comme l'abaissement du forfait social pour les TPE et PME ou encore l'obligation pour les assureurs de proposer au moins une unité de compte solidaire dans les contrats d'assurance vie. » analyse **Frédéric Tiberghien, Président de FAIR.**

2021, une nouvelle année record pour la finance solidaire

Comme le démontrent les résultats du 20^{ème} Baromètre de la finance solidaire FAIR / La Croix, l'année bat de nouveaux records sur l'ensemble des indicateurs.

	En 2021 (en €)	Evolution en % par rapport à 2020
Encours global de l'épargne solidaire	24,5 milliards	+ 26 %
Epargne bancaire solidaire	9,5 milliards	+ 38 %
Epargne salariale solidaire	14,1 milliards	+ 21 %
Epargne collectée par les entreprises solidaires	0,9 milliards	+ 15 %

Par ailleurs, les financements solidaires réalisés en 2021 (699 millions d'euros) ont permis de soutenir plus de 1 350 projets à impact social ou environnemental. Ces flux solidaires ont été utilisés :

- à 52% dans un objectif social (logement, lutte contre l'exclusion et insertion par l'activité...);
- à 17% pour l'environnement (filière bio, énergies renouvelables...);
- à 13% pour des projets liés à la cohésion des territoires et à l'économie de proximité.

[CLIQUEZ ICI POUR TÉLÉCHARGER L'INFOGRAPHIE](#)

Une belle performance de tous les canaux de la finance solidaire en 2021

L'épargne bancaire est le canal qui a connu la forte croissance absolue et relative, avec une hausse de 2,4 milliards d'euros (+38%). Les encours des livrets et comptes à terme ont connu une augmentation de près de 20%, pour atteindre 2,73 milliards d'euros. L'année a été exceptionnelle pour les fonds communs de placement solidaire, avec une croissance d'un milliard d'euros d'encours, due à l'apparition de nouveaux produits et à une progression des produits déjà labellisés, tirés par le marché haussier. C'est cependant le canal de l'assurance vie qui a été le plus dynamique du point de vue des nouveaux produits, grâce à la loi Pacte.

2 nouvelles UC solitaires labellisées Finansol

- **Novaxia R**, géré par Novaxia (190 millions d'euros d'encours).
- **Sycomore Inclusive Jobs** géré par Sycomore AM (105 millions d'euros d'encours).

L'épargne salariale a retrouvé une dynamique plus classique, avec une hausse de 14% (+2,4 milliards d'euros). Selon les chiffres de l'AFG*, le nombre d'entreprises équipées d'un dispositif d'épargne salariale ou d'épargne retraite continue sa progression avec une évolution de +6% en 2021. Cette croissance, due entre autres aux mesures de la loi Pacte et à la suppression du forfait social, a contribué à la diffusion des produits solitaires auprès de davantage de Français.

Enfin, la **dynamique des entreprises et financeurs solitaires est restée forte** : ceux-ci ont collecté 906 millions d'euros d'encours en 2021, soit 15% de plus qu'en 2020. Les deux domaines d'utilité sociale qui ont capté le plus de financements sont l'accès au logement (27% du flux) et la lutte contre l'exclusion (15%).

20 ans de croissance mesurée par le Baromètre de la finance solitaire FAIR / La Croix

	2002 (au 31/12)	2021 (au 31/12)	Evolution en % sur 20 ans
Nombre de produits labellisés	25	178	+ 612 %
Encours d'épargne solitaire	0,51 milliard d'euros	24,5 milliards d'euros	+ 4704 %
Part de l'épargne solitaire dans le patrimoine financier des Français	0,02%	0,42%	+ 2000 %

Ce succès peut s'expliquer par la diversification croissante des gammes de produits solitaires, qui s'adaptent et répondent aux besoins des différents profils de souscripteurs, à une réglementation et une fiscalité plus attractive ainsi qu'à une appétence de plus en plus forte des Français, « séduits par l'idée de flécher leur épargne vers des projets qui ont un impact social particulièrement fort » précise Jon Sallé, Responsable de l'Observatoire de la finance à impact social chez FAIR. Enfin, ces dernières années, FAIR a pu remarquer une augmentation de la dynamique de promotion des produits solitaires par les établissements financiers.

« L'Autorité des Marchés Financiers a publié en 2021 [une étude](#) selon laquelle **la rentabilité des gammes solitaires n'est pas inférieure** à celle des produits classiques, avec un niveau des frais inférieur pour les premières, mais surtout **avec la transparence et l'impact positif en plus** », ajoute Jon Sallé.

Le Baromètre de la finance solidaire FAIR / La Croix :

Issu de la consolidation des données collectées par l'Observatoire de la finance à impact social, ce document annuel de 8 pages, réalisé en partenariat avec le quotidien La Croix, dévoile les dernières évolutions et tendances du secteur de la finance solidaire en France. Il invite également le lecteur à découvrir tous les produits labellisés Finansol et comment devenir épargnant solidaire.

Les données proviennent de FAIR, de l'AFG pour l'épargne salariale solidaire, de la Banque de France pour le patrimoine des Français et de France Assureurs.

Agence Wellcom : Charlotte Filaudeau / Milène Cormier / Mélanie Decomps
fair@wellcom.fr | 01 46 34 60 60

A propos de FAIR

FAIR est née en 2021 de la fusion entre Finansol, acteur historique de la finance solidaire, et l'iLab, laboratoire d'innovation sur l'impact. Fédérateur des acteurs de la finance à impact social en France et pôle d'expertise français dans ce domaine à l'international, FAIR fédère plus de 120 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, ONG, grandes écoles et personnalités engagées. FAIR gère un label, le label Finansol, qui distingue les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public. Plus de 180 produits sont aujourd'hui labellisés Finansol. www.finance-fair.org